



Bonjour à toutes et à tous,

Nous approchons doucement de la fin d'année.

La température extérieure est de plus de 20 degrés, et déjà, nos boîtes aux lettres sont envahies par les publicités de Noël : jouets, chocolats...

Pourtant, les pensées des organisations syndicales de la fonction publique sont ailleurs : en effet, du 1er au 8 décembre prochain auront les élections professionnelles dans la fonction publique.

Pour la deuxième fois, ce vote sera électronique.

Votre participation devra être massive, et portera sur 4 scrutins (voir plus bas).

Le vote se fera sur l'espace électeurs, et les modalités vous seront données très prochainement.

En attendant, les événements professionnels suivent leur cours. Le CHSCT du 20/10 et le CTL du 13/10 ont été (en principe) les derniers à être organisés sous cette forme, ces deux instances étant fusionnées à partir du 1er janvier 2023.

[CHST du 20/10/2022](#)

Le sujet principal de ce CHSCT concernait les conditions de travail du SGC de Sarrebourg : un important SGC mis en place sans les moyens en personnels...Et ce qui devait arriver arriva : charge de travail colossale, conditions de travail dégradées, personnel fluctuant. En mars 2021, sous l'impulsion de l'intersyndicale, les agents avaient fait des signalements sur le registre SST, sur leurs conditions de travail, sur leur mal-être. Un plan d'action avait été mis en place par la direction, mais ce plan d'action ne tenait que sur un fil, tant la charge de travail n'a cessé d'augmenter, avec notamment l'arrivée de la trésorerie de Dieuze au 1/09/2022, et un seul agent.

Dès les premières alertes, nous avons été aux côtés et à l'écoute des agents, et nous les avons invités à s'exprimer, en notre présence, devant la direction, que ce soit en CTL ou en CHSCT.

Pour FO, seuls les agents sur le terrain peuvent exprimer leur mal-être ou leur ressenti, nous ne pouvons nous substituer à eux. En revanche, nous pouvons les accompagner, et, dans de telles conditions, ce sont les acteurs sociaux et/ou cabinet médical qui doivent prendre le relais.

Nous continuerons à jouer notre rôle, où que ce soit, et à chaque fois que les agents feront appel à nous.

Le compte-rendu à lire [ICI](#)



CTL du 13/10/2022

Les restructurations étaient à l'honneur dans ce CTL : nous n'en n'avons pas débattu, pour les raisons que vous lirez [ICI](#)

Le deuxième point à l'ordre du jour, demandé par vos représentants FO, concernait la Responsabilité des Gestionnaires Publics ou RGP.

C'est un point qui a son importance, avec l'ordonnance du 23 mars 2022 qui modifie le régime de la responsabilité personnelle et pécuniaire : compte-rendu de l'intervention FO, et des réponses (ou pas) apportées par le DDFIP : à lire [ICI](#)

CTL du 28/09/2022

Au menu de ce CTL : le bilan social 2021, le tableau de veille sociale 2021 et le bilan de la campagne DUERP/PAP ; le bilan de la campagne IR 2022 ; et encore des restructurations : le transfert de la taxe d'urbanisme à la DGFIP, la fusion des deux SIP de Metz, et la création d'un service départemental des impôts fonciers...

Et nous avons dû avaler tout ça en une demi-journée...ce n'est pas comme si ces sujets étaient importants!

Compte-rendu à lire [ICI](#)

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES A LA DGFIP

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront par vote électronique du 1er au 8 décembre 2022. Lors de ce scrutin il vous faudra voter 4 fois, pour 4 scrutins très importants:

- le Comité Social d'Administration Local (**CSAL**)(instance qui remplacera en 2023 le CTL et le CHS-CT) et qui traitera de tous les sujets en lien avec l'organisation et les conditions de travail. (F.O.- DGFIP57 est actuellement représenté en Comité technique local (CTL) et au CHSCT avec 3 sièges)
- le CSA Ministériel (**CSAM**), liste nominative présentée par FO Finances qui déterminera notre représentativité à Bercy et par conséquent l'attribution de nos droits et moyens qui participent de façon essentielle à la défense des personnels.
- le CSA de Réseau (**CSAR**), liste nominative présentée par le syndicat national F.O.-DGFIP, pour vous représenter face au Directeur Général et négocier des accords nationaux
- votre **CAP** Nationale, qui reste compétente pour statuer sur de nombreux cas individuels (recours sur l'évaluation, refus de télétravail, refus de temps partiel, refus de congé formation pro etc...) **ou CCP** pour les agents contractuels



4 clics, qui ne vous prendront que quelques minutes pour le CSAM, le CSAL, CSAR et les CAP ou les CCP (pour les contractuels).

De ces clics dépendront également notre représentativité au Comité Départemental à l'Action Sociale (**CDAS**): qui gère en local la restauration, l'arbre de Noël, les sorties, avec un budget local dédié ; et au **CNAS** (Comité National à l'Action Sociale) qui porte ces sujets au niveau national.

Alors surtout, votez et faites voter massivement pour FO, syndicat libre et indépendant, FO qui est et restera aux côtés des agents, pour la défense des agents, de leurs conditions de travail, de leur santé, FO qui se battra auprès de la direction locale, et de la direction Générale pour la défense de vos droits et de vos intérêts.

La participation massive de tous est primordiale pour donner une légitimité à vos représentants du personnel.

Les modalités de votes vous seront détaillées très prochainement.

En attendant, vous retrouverez la profession de foi FO DGFIP Moselle ainsi que la liste des candidats au CSAL 57 [ICI](#)

LA RESTAURATION COLLECTIVE A METZ (suite)

Comme précisé dans les comptes-rendus des CDAS, CTL, CHSCT, et dans la précédente lettre mensuelle, FO se livre depuis 6 mois à une bataille contre l'augmentation des tarifs de la restauration collective de Metz.

Cette augmentation est totalement supportée par les rationnaires fréquentant le restaurant : aujourd'hui, pour un repas complet (entrée/plat/dessert) dans un des deux restaurants financiers de Metz, il faut déboursier aux environs de 6.50€.

Il faut rappeler que l'harmonisation tarifaire (qui devrait être appliquée pour tous les agents Finances) préconisée par le Secrétariat Général est fixée à 5.84€ (c'est le tarif payé par les agents bénéficiaires d'un restaurant conventionné, le reste étant pris en charge par l'action sociale).

Et il faut aussi rappeler que l'objectif d'une association de gestion des restaurants financiers, où qu'elle soit, est de fournir à un tarif social un repas aux agents Finances (DGFIP-INSSE-DOUANE).

Au moment où chacun subit une l'augmentation générale des prix, avec une inflation à 6%,



**C'est décidé
J'adhère**



Au moment où subsiste l'absence d'une véritable revalorisation des traitements, il est important que notre ministère ait une vraie politique sociale, et surtout qu'elle se ressente dans le porte-monnaie des agents de ce même ministère!

Trop d'agents ne vont pas déjeuner dans les restaurants administratifs pour des raisons de coût, ce qui est inadmissible!

Il faut trouver une solution MAINTENANT!

FO a porté ses revendications au niveau national, et a également demandé le soutien du directeur dans cette initiative. A ce jour, c'est silence radio...

En attendant, pendant que les uns jouent la montre, les autres continuent de payer...

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE OU PLAN DE RESTRICTION POUR LES AGENTS ?

La gouvernement a présenté son plan de sobriété énergétique le 6 octobre dernier, dont une partie était consacrée à la Fonction Publique, en insistant pour que l'État soit exemplaire. Malheureusement, l'exemple montre que l'Etat-employeur a de quoi inquiéter. En effet, les principales mesures annoncées ne peuvent conduire qu'à une dégradation des conditions de travail :

- réduction du chauffage, même en-dessous de 19° dans les jours EcoWatt rouge
- suppression de l'eau chaude dans les sanitaires
- organisation des jours de fermeture de bâtiments en ayant recours au télétravail imposé

Toutes ces mesures sont mises en place alors que la politique gouvernementale est responsable des conditions de travail déjà déplorables que subissent les personnels aujourd'hui.

En effet, depuis des années, les suppressions d'emplois, les réformes et les restructurations imposées aux agents ont engendrés une situation intenable.

Non seulement le gouvernement poursuit cette politique, mais en plus, il a décidé de supprimer les CHSCT à partir de 2023. Et maintenant il impose les restrictions énergétiques.

Pour FO, un État qui impose austérité, restrictions, et dégradation des conditions de travail à ses personnels n'a rien d'exemplaire!

FO constate que les restructurations éloignent les agents publics de leur lieu d'exercice de leur métier, et les contraignent à davantage de déplacements professionnels : si le gouvernement souhaite vraiment limiter les déplacements, qu'il fasse marche arrière sur toutes les restructurations et fermetures des services de l'État.

Fermer des bâtiments en généralisant le télétravail imposé n'est pas acceptable. D'une part, le transfert du chauffage collectif vers des chauffages individuels est un non-sens énergétique. D'autre part, cela a pour effet de reporter les dépenses sur les personnels.

Et l'augmentation de l'indemnité journalière de télétravail ne fera pas le compte...



ET LES AUTRES INFOS A LIRE... SANS MODÉRATION!

- * La GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) : elle sera versée sur la paye de novembre. Vérifiez votre éligibilité [ICI](#)
- * Groupe de travail du 14/10/2022 : nouvelles instances CSA et FSSCT [ICI](#)
- * Groupe de travail du 19/09/2022 sur le transfert des missions fiscales des douanes et droits indirects (DGDDI) vers la DGFIP : une usine à gaz! Compte-rendu à lire [ICI](#)
- * Le tableau des rémunérations au 1/09/2022 [ICI](#) en lien avec le Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat [ICI](#)
- * Les suppressions d'emplois à Bercy : même mois c'est encore trop! à lire [ICI](#)
La grande enquête lancée par la Direction Générale sur les SGC : y aurait-il des doutes sur ce qui remonte des directions locales? A lire [ICI](#)
- * Quel avenir pour les personnels chargés de la Redevance Audiovisuelle? [ICI](#)
- * La Protection Sociale Complémentaire : les suites de la réforme [ICI](#)
- * CAP Nationale C : titularisation des agents stagiaires et contractuels [ICI](#)

Amicalement,

Sylvie Pineiro
Secrétaire Départementale
FO DGFIP Moselle